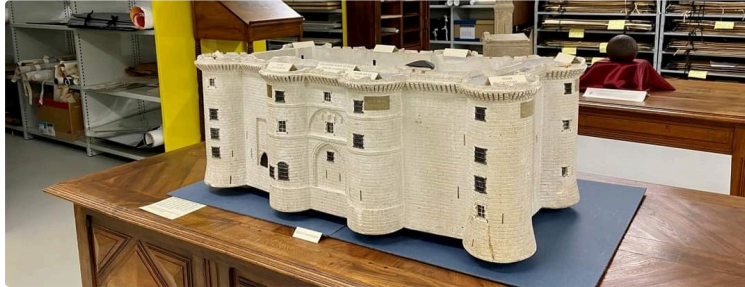


Société archéologique du Gers

Réunion mensuelle mai 2023



Société archéologique du Gers

Félix Gimbrère, Le sac à procès du sieur de Lespiau, un regard sur la société gasconne de 1663

Jean de Philip sieur de Lespiau, fils d'un riche notaire et anobli à cause de son service armé, était un bourgeois respecté de Jegun (son premier consul en trois reprises) lorsque lui et son fils, mousquetaire du roi seigneur de la Gimbrère, ont été attaqués en 1663 par Lamothe père et fils, bourgeois tout aussi importants du même bourg. Les Lamothe ont été poursuivis pour leurs méfaits et les documents du procès qui en ont résulté offrent un aperçu de la culture gasconne. Ils révèlent comment les bourgeois locaux tentaient d'accéder à la noblesse et comment l'honneur et la vengeance jouaient un rôle central dans la communauté.

En effet, l'attaque des Lamothe s'est déroulée en plein jour, au milieu de Jegun, lors d'un jour de marché. Lespiau et Gimbrère, à leur grande honte, ont reçu une bastonnade, ce qui ne convient qu'aux plus humbles et non aux gens de qualité. L'honneur terni. Les duels étant prohibés, Lespiau a cherché la vengeance par voie de justice. Des importants bourgeois de Jegun ont témoigné contre les Lamothe, la valeur de leurs biens mentionnée comme fiabilisation de leur témoignage. L'absence de femmes dans l'histoire est remarquablement significative pour leur position socio-économique à l'époque. Les Lamothe ont essayé de ruser pour échapper à la justice, mais sans succès. Ils sont condamnés à une amende de 3 000 livres tournois chacun, jugement cinglant suffisant que de condamner les Lamothe à la mendicité. Ainsi a été effacée la honte du sieur de Lespiau par la perte du statut social des Lamothe. La vengeance totale.

Bernard Vandeplas, Mémoires et traces de l'esprit de la Révolution : la maquette de la Bastille à Auch.

Le 14 juillet 1789, la Bastille est prise d'assaut par la foule parisienne. A Auch, le 26 juillet, les citoyens des trois ordres s'assemblèrent dans l'église des Cordeliers et votèrent une adresse aux députés réunis à Versailles. On célébra, le soir, par un feu de joie et par une illumination générale, l'union des trois ordres et la chute de la Bastille. En deux années cette forteresse est démembrée par une armée d'ouvriers des faubourgs que dirige le citoyen entrepreneur Palloy. Les premières maquettes de la Bastille sont taillées dans les pierres de la forteresse. Pour ce qui est des maquettes des départements comme celle d'Auch, « il est probable que devant l'impossibilité de tailler assez finement plusieurs pierres de la Bastille, travail très onéreux, Palloy a opté pour la fabrication en série avec un aggloméré de poudre de pierre et de mortier (le « stuc-pierre) moulé puis repris au ciseau,

ce qui lui donne l'apparence de la pierre taillée. » La maquette mesure 0,93 m. de long, 0,52 m. de large, 0,38 m. de haut et est creusée de deux cours intérieures. Bien conservée, elle est encore pourvue de ses créneaux et mâchicoulis, grilles métalliques aux fenêtres, inscriptions peintes sur des plaques métalliques donnant le nom des tours. La maquette de la ville d'Auch est donc remarquable, de par sa conservation et peut-être plus encore par le symbole qu'elle représente. Aujourd'hui il n'en subsiste que peu d'exemplaires en France et dans le monde.

C'est lors de la séance du Conseil du département du Gers du 1er novembre 1790 qu'il est fait état de l'arrivée du colis « Palloy » : trois volumes des mémoires de Latude, prisonnier d'État pendant 35 ans ; un volume intitulé prise de la Bastille ; un tuyau de fer blanc contenant le plan de la Bastille ; le modèle du fort exécuté en plâtre avec un plateau destiné à le soutenir ; un boulet ; une cuirasse ; un sachet contenant des cendres et quatre divers dessins encadrés et sous verre, et enfin une pierre sur laquelle était dessiné le portrait du roi. Arriveront plus tard une nouvelle plaque pour la maquette, et une pierre gravée de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ces dernières ne survivront pas jusqu'à nous...

Jacques Lapart, à Condom concours musicaux en 1894.

Pour terminer cette belle après-midi, le président Jacques Lapart a raconté ce qui était noté dans le journal La République des Travailleurs de fin juillet 1894 : durant trois jours, des fêtes musicales eurent lieu à Condom, dans le cadre de l'Exposition nationale organisée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et qui se déroulèrent cette année-là dans notre département. Défilés musicaux, concours de chant et de musique, remise de prix et de médailles, discours officiels d'un jury et des élus, fêtes vespérales... Un programme montrant à la fois le développement de la musique à cette époque et l'occasion d'une fête bien républicaine dans nos campagnes gersoises.

Photo de la maquette de la Bastille, Conseil départemental du Gers, archives départementales.



Félix Gimbrède



Bernard Vanderplass